

<https://faubert.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article585>



GÉNÉRATION
2024

**Collège
Faubert**

3 Place Faubert - 69600
VILLEFRANCHE SUR SAONE
Tél. : 04 78 68 62 12
Fax : 04 78 68 64 75
Courriel : 009564@ac-lyon.fr

Nouveau brevet

- Coin des élèves -

Date de mise en ligne : samedi 15 septembre 2018

Date de parution : 20 avril 2018

Copyright © Collège Faubert - Tous droits réservés

Précédemment lors de la rentrée 2016

Le contrôle continu représente 400 points.

Chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun pris en compte apporte un nombre de points à l'élève, selon le niveau de maîtrise arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Le contrôle final représente 300 points.

- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points
- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

L'élève était reçu s'il cumulait 350 points sur les 700.

Il obtenait la mention :

- assez bien avec plus de 420 points
- bien avec plus de 490 points
- très bien avec plus de 560 points

Peuvent s'y ajouter les points obtenus pour un enseignement de complément que le candidat a suivi et s'il a atteint (10 points) ou dépassé (20 points) les objectifs d'apprentissage du cycle. L'enseignement de complément est au choix : langue et culture de l'Antiquité ou langue et culture régionale ou découverte professionnelle..

À partir de la rentrée 2017

Le contrôle continu représente toujours 400 points.

Chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun pris en compte apporte un nombre de points à l'élève, selon le niveau de maîtrise arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Le contrôle final représente maintenant 400 points.

- Le français est évalué sur 100 points
- L'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 50 points
- Les mathématiques sont évaluées sur 100 points
- Les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 50 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

Peuvent s'y ajouter les points obtenus pour un enseignement de complément que le candidat a suivi et s'il a atteint (10 points) ou dépassé (20 points) les objectifs d'apprentissage du cycle. L'enseignement de complément est au

Nouveau brevet

choix : langue et culture de l'Antiquité ou langue et culture régionale ou découverte professionnelle..

L'élève était reçu s'il cumulait 400 points sur les 800.

Il obtenait la mention :

- assez bien avec plus de 480 points
- bien avec plus de 560 points
- très bien avec plus de 640 points

A vous de réussir maintenant !